

GUIDE DE DISCUSSION

COMPRENDRE LES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES

Soutenir le droit des filles à l'instruction

Animatrice : M^e Cassandra Quin Butts est conseillère principale au Bureau du PDG de la Millennium Challenge Corporation

Description du cours

Quand les femmes et les filles ont un accès égal à l'éducation, la société prospère. Ce cours examine les nombreux avantages dont bénéficient les personnes, les familles et les communautés quand la société donne la priorité à l'instruction des filles. Le cours explique que la discrimination sexiste et les constructions sociales dépassées constituent des obstacles à l'éducation des filles et il souligne la nécessité de forger des partenariats pour réaliser l'égalité dans ce domaine.

Objectifs du cours

1. Comprendre pourquoi l'égalité de l'accès à l'éducation est importante pour les femmes et les filles.
2. Examiner les conséquences à long terme subies par les pays qui ne donnent pas la priorité à l'éducation des femmes et des filles.
3. Discuter de la manière de rallier la communauté et de mettre en œuvre un programme d'instruction pour les femmes et les filles.

Questions à discuter

D'après l'ONU, 87 % des filles dans les pays en développement sont inscrites à l'école primaire, mais seules 39 % d'entre elles vont jusqu'au bout des études secondaires. En Afrique subsaharienne, moins d'une fille sur cinq parvient au secondaire ; et dans la majorité des pays de la région, moins d'une fille sur dix termine ses études au lycée.

Il existe une corrélation entre la scolarisation des adolescentes et les éléments suivants : recul de l'âge du mariage et de la première grossesse ; taux inférieurs de VIH/sida ; moins d'heures passées à faire des tâches ménagères et/ou au travail ; et un meilleur niveau d'égalité avec les hommes. Les filles inscrites dans l'enseignement secondaire sont six fois moins susceptibles d'être mariées pendant l'enfance. Dans les pays en développement, une fille qui a terminé 7 ans d'école se marie 4 ans plus tard et a 2,2 enfants de moins que celles qui ne sont pas scolarisées. Chaque année d'école secondaire effectuée par une mère réduit de 5 % à 10 % le risque de mortalité pour ses enfants en bas âge ; l'enfant d'une mère instruite est moitié plus susceptible de vivre au-delà de l'âge de 5 ans. Pour chaque année sur les bancs de l'école, une fille pourra prétendre à un salaire supérieur de 10 % à 20 %, et ces chiffres sont encore plus élevés si elle a fait des études dans le secondaire.

1. Les filles ne vont pas à l'école pour de nombreuses raisons. En voici quelques-unes : leurs parents ont besoin de leur travail non rémunéré ; il n'y a pas de femmes parmi les enseignants ; la discrimination sexiste est monnaie courante dans les classes ; l'infrastructure est inadéquate : absence de latrines ou d'eau courante, par exemple – un problème particulièrement gênant pendant les règles. Là où vous vivez, quels facteurs autres que les précédents empêchent les filles d'être scolarisées ?
2. Quels changements dans le comportement des familles et des communautés recommanderiez-vous pour que les filles puissent être scolarisées ? Comment allez-vous aborder la question avec des personnes et des familles pour évaluer l'étendue du problème de la non-scolarisation dans votre communauté ?
3. Quels sont les « appels à l'action » réalisables qui peuvent être lancés pour augmenter le nombre de filles scolarisées dans votre communauté ? Comment les mettriez-vous en œuvre ? Que feriez-vous pour rallier la communauté à cette mission ?

Exercices pratiques

1. Faites le point de la scolarisation des filles dans votre communauté et établissez un plan pour encourager l'éducation des filles. Cernez une question ou un problème particulier ; déterminez les partenaires potentiels et les sources de financement ; et décidez des buts et de la stratégie de mise en œuvre.
2. Organisez une campagne de bénévoles pour réduire certains obstacles à la présence des filles à l'école. Par exemple, vous pourriez distribuer des produits d'hygiène féminine, protéger les filles qui vont à pied à l'école ou mobiliser la communauté pour améliorer l'infrastructure ou la nutrition à l'école.

À propos de l'animatrice : **M^e Cassandra Q. Butts** est avocate, experte en politique et ancienne conseillère adjointe à la Maison Blanche. Elle occupe actuellement le poste de conseillère principale au bureau du Président-Directeur général de la Millennium Challenge Corporation. En 2008, elle a été choisie par Barack Obama, président-élu à l'époque, en tant que conseillère adjointe à la Maison Blanche, chargée de la politique intérieure et de la déontologie. Avant de travailler dans le gouvernement Obama, M^e Butts était conseillère juridique auprès du sénateur Harris Wofford (démocrate de Pennsylvanie) et conseillère adjointe chargée de la politique relative aux droits civiques à la NAACP. M^e Butts est titulaire d'une licence en sciences politiques de l'Université de Caroline du Nord et d'un diplôme en droit de Harvard.